

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Session ordinaire – Séance du 17 juin 2024

Délibération n° 2024_094
ATTRIBUTION DES MARCHES DE PRESTATIONS D'ETUDES, DE DIAGNOSTICS ET DE
CONTROLE TECHNIQUE DE BATIMENTS - ACCORDS CADRES N° 2024-MER043 A 2024-
MER052

Le Conseil Municipal de la Commune de Mérignac dûment convoqué par Monsieur Thierry TRIJOLET, Premier Adjoint, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Thierry TRIJOLET, Premier Adjoint, par suite d'une convocation en date du 11 juin 2024.

Nombre de conseillers en exercice : 49

PRESENTS : 40

Mesdames, Messieurs : Thierry TRIJOLET, Marie RECALDE, David CHARBIT, Sylvie CASSOU-SCHOTTE, Joël MAUVIGNEY, Vanessa FERGEAU-RENAUX, Bastien RIVIERES, Véronique KUHN, Gérard CHAUSSET, Mauricette BOISSEAU, Joël GIRARD, Jean-Pierre BRASSEUR, Ghislaine BOUVIER, Alain CHARRIER, Cécile SAINT-MARC, Gérard SERVIES, Anne-Eugenie GASPARD, Claude MELLIER, Jean-Louis COURONNEAU, Amélie BOSSET-AUDOIT, Marie-Ange CHAUSSOY, Aude BLET-CHARAUDEAU, Jean-Michel CHERONNET, Marie-Eve MICHELET, Samira EL KHADIR, Pierre SAUVEY, Léna BEAULIEU, Olivier GAUNA, Michelle PAGES, Jean-Charles ASTIER, Kubilay ERTEKIN, Marie-Christine EWANS, Fatou THIAM, Serge BELPERRON, Arnaud ARFEUILLE, Thierry MILLET, Christine PEYRE, Hélène DELNESTE, Sylvie DELUC, Patrice LASSALLE-BAREILLES.

EXCUSES AYANT DONNE UNE PROCURATION : 6

Mesdames, Messieurs : Alain ANZIANI à Thierry TRIJOLET, Loïc FARNIER à Marie-Ange CHAUSSOY, Daniel MARGNES à Pierre SAUVEY, Eric SARRAUTE à Jean-Louis COURONNEAU, Antoine JACINTO à Thierry MILLET, Maria GARIBAL à Patrice LASSALLE-BAREILLES.

ABSENTS : 3

Mesdames, Messieurs : Patricia NEDEL, Emilie MARCHES, Thomas DOVICH.

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur Jean-Pierre BRASSEUR

Madame Marie-Christine EWANS, Conseillère municipale Déléguée aux Marchés publics et à la Bienveillance animale, rappelle qu'une consultation relative à des prestations d'études, de diagnostics et de contrôle technique de bâtiments de la Ville de Mérignac (lots 1 et 10) a été lancée selon la procédure d'appel d'offres ouvert, la forme du marché retenue étant l'accord-cadre.

Cette consultation est décomposée en 10 lots, comme suit :

Lot(s)	Désignation
01	Contrôle technique
02	Coordination et protection de la santé des travailleurs
03	Etudes géotechniques
04	Diagnostic, expertise et suivi structure
05	Diagnostics techniques : Amiante, plomb, insectes xylophages, PEMD
06	Contrôle technique pour les prestations inférieures à 2000 € HT
07	Coordination et protection de la santé des travailleurs pour les prestations inférieures à 2000 € HT
08	Etudes géotechniques pour les prestations inférieures à 3500 € HT
09	Diagnostic, expertise et suivi structure pour les prestations inférieures à 3500 € HT
10	Diagnostics techniques : Amiante, plomb, insectes xylophages, PEMD pour les prestations inférieures à 2000 € HT

L'appel d'offres a été lancé le 8 avril 2024 en application des articles L.2124-2, R.2124-2 1° et R.2161-2 à R.2161-5 du Code de la commande publique.

L'accord-cadre sans minimum avec maximum est passé en application des articles L.2125-1 1°, R.2162-1 à R.2162-6 du Code de la commande publique. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande.

Le montant des prestations pour la totalité de la durée de l'accord-cadre est défini(e) comme suit :

Lot(s)	Désignation	Montant maximum contractuel sur 4 ans
01	Contrôle technique	260 000,00 €
02	Coordination et protection de la santé des travailleurs	100 000,00 €
03	Etudes géotechniques	100 000,00 €
04	Diagnostic, expertise et suivi structure	80 000,00 €
05	Diagnostics techniques : Amiante, plomb, insectes xylophages, PEMD	200 000,00 €
06	Contrôle technique pour les prestations inférieures à 2000 € HT	38 000,00 €
07	Coordination et protection de la santé des travailleurs pour les prestations inférieures à 2000 € HT	26 000,00 €
08	Etudes géotechniques pour les prestations inférieures à 3500 € HT	40 000,00 €
09	Diagnostic, expertise et suivi structure pour les prestations inférieures à 3500 € HT	36 000,00 €
10	Diagnostics techniques : Amiante, plomb, insectes xylophages, PEMD pour les prestations inférieures à 2000 € HT	52 000,00 €

L'accord-cadre est conclu à compter du 6 août 2024, pour une période initiale d'un an.

Il pourra ensuite faire l'objet de trois reconductions tacites d'un an. La durée maximale de ce contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans.

La consultation a donné lieu au dépôt de 84 offres : 8 offres pour le lot 1, 8 offres pour le lot 2, 5 offres pour le lot 3, 11 offres pour le lot 4, 10 offres pour le lot 5, 8 offres pour le lot 6, 8 offres pour le lot 7, 5 offres pour le lot 8, 11 offres pour le lot 9 et 10 offres pour le lot 10.

La Commission d'Appel d'Offres, lors de sa séance du 6 juin 2024, a décidé d'attribuer les accords-cadres comme suit :

N°LOT + N° contrat	Attributaire	Montant HT maximum sur 4 ans
Lot 01 : Contrôle technique 2024-MER043 Accord cadre multi-attributaire	ANCO ATLANTIQUE - 61 rue Notre Dame 33000 BORDEAUX	260 000 €
	BTP CONSULTANTS - 21 avenue canteranne, 33615 PESSAC CEDEX	
	APAVE - 6 Rue du Générale Audran 92400 COURBEVOI	
Lot 02 : CSPS 2024-MER044 Accord cadre multi-attributaire	BTP CONSULTANTS - 21 avenue canteranne, 33615 PESSAC CEDEX	100 000 €
	ANCO ATLANTIQUE - 61 rue Notre Dame 33000 BORDEAUX	
	APAVE - 6 Rue du Générale Audran 92400 COURBEVOI	
Lot 03 : Etudes géotechniques 2024-MER045 Accord cadre multi-attributaire	GEOTEC – 19 Rue De La Gravette 33320 EYSINES	100 000 €
	GINGER CEBTP - 19 Avenue Pythagore 33700 MERIGNAC	
	ECR ENVIRONNEMENT - 3 Avenue de Guitayne – 33610 CANEJAN	
	BUREAU VERITAS SOLUTIONS - 333 Avenue Georges Clémenceau - 92000 NANTERRE	
Lot 04 : Diagnostic structure 2024-MER046 Accord cadre multi-attributaire	TEXP INGENIERIE – 21 Allée des Chardonnerets 33160 CANEJAN	80 000 €
	INFRANEO - 3, Rue Charles Tellier 33140 VILLENAVE D'ORNON	
	AC ENVIRONNEMENT - 64 rue clément Ader - CS 70064 - 42153 RIORGES	
Lot 05 : Diagnostics techniques : amiante, plomb, insectes xylophages, PEMD 2024-MER047 Accord cadre multi-attributaire	ADX GROUPE - 17 Rue Paul Dautier 78140 VELIZY-VILLACOUBLAY	200 000 €
	AED GROUPE - 4 avenue Graham Bell - 33700 MERIGNAC	
	ANCO ATLANTIQUE - 61 rue Notre Dame 33000 BORDEAUX	
Lot 06 : Contrôle technique – marché à bons de commande 2024-MER048 Accord cadre mono-attributaire	ANCO ATLANTIQUE - 61 rue Notre Dame 33000 BORDEAUX	38 000 €
Lot 07 : CSPS– marché à bons de commande 2024-MER049 Accord cadre mono-attributaire	BTP CONSULTANTS - 21 avenue canteranne, 33615 PESSAC CEDEX	26 000 €
Lot 08 : Etudes géotechniques– marché à bons de commande 2024-MER050	GEOTEC - 19 Rue De La Gravette 33320 EYSINES	40 000 €

Accord cadre mono-attributaire		
Lot 09 : Diagnostic structure– marché à bons de commande 2024-MER051 Accord cadre mono-attributaire	BUREAU VERITAS SOLUTIONS - 333 Avenue Georges Clémenceau - 92000 NANTERRE	36 000 €
Lot 10 : Diagnostics techniques : amiante, plomb, insectes xylophages, PEMD 2024-MER052 Accord cadre mono-attributaire	AC ENVIRONNEMENT - 64 rue clément Ader - CS 70064 - 42153 RIORGES	52 000 €

Le Conseil Municipal de la Ville de Mérignac

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la commande publique,

ENTENDU le rapport de présentation,

Vu la décision d'attribution de la Commission d'Appel d'Offres du 6 juin 2024,

CONSIDERANT qu'il convient de souscrire aux accords-cadres n° 2024-MER043 à 2024-MER052 ayant pour objet des prestations d'études, de diagnostics et de contrôle technique de bâtiments de la Ville de Mérignac (lots 1 à 10),

DECIDE :

ARTICLE 1 : d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer les accords-cadres n° 2024-MER043 à 2024-MER052 ayant pour objet des prestations d'études, de diagnostics et de contrôle technique de bâtiments de la Ville de Mérignac (lots 1 à 10) dans les conditions susvisées et à prendre toute décision relative à l'exécution et au règlement de ces contrats ;

ARTICLE 2 : d'inscrire au budget principal de la Ville les crédits nécessaires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Par 46 voix pour

Envoyé en préfecture le 19/06/2024
Reçu en préfecture le 19/06/2024
Publié le 19/06/24
ID 033-213302813-20240617-4622-DE-1-1

Pour extrait certifié conforme
Fait à Mérignac, le 17 juin 2024



Jean-Pierre BRASSEUR
Secrétaire de séance

Pour le Maire
Par délégation
Thierry TRIJOULET
Premier Adjoint

Le Premier Adjoint certifie le caractère exécutoire de la présente délibération, qui a été transmise en Préfecture et publiée sur le site Internet de la Ville.

Cet acte peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'Etat.